Présentation de
la Commission consultative des marchés

18 juin 2025

Ordre du jour

- **Tour de présentation**
- **Etats des lieux des procédures disciplinaires et actualités sur le fonctionnement des marchés**
- **Etat des lieux des marchés et places disponibles à l'abonnement**
- **Points divers**

Commission consultative des marchés de Grenoble

RAPPEL DES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

Rappel des procédures disciplinaires sur les marchés depuis juin 2024

Absence de sanction prononcée par la Commission disciplinaire depuis janvier 2025.

Avertissements et/ou mises en demeure adressés à plusieurs commerçants sur différents marchés à propos des points suivants :

- Rappel des horaires réglementaires pour les arrivées et les départs du marché (vigilance départs tardifs, etc.) ;
- Impayé
- Déballage de produits non autorisés par l'autorisation de vente ;
- Mise à jour et clarification des pièces administratives requises pour déballer sur un marché ;
- Usage de chauffage électrique.

Commission consultative des marchés de Grenoble

ACTUALITÉS FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS : TRAVAUX SUR LES ZONES DE MARCHÉS, TRI DES DÉCHETS, AIDES FINANCIÈRES

Projets planifiés pour 2025-2026-2027 :

- Marché et Halles Sainte-Claire : Projet à venir sur les halles pas avant 2027

- Marché Estacade : L'aménagement global de l'avenue de Vizille se termine , il a consisté en la réfection de la chaussée, la « désimperméabilisation » et la végétalisation d'une partie des places de stationnement existantes, côté ouest de l'avenue. Pas d'impact sur le marché à terme : les stationnements véhicules commerçants non-sédentaires sont conservés sur l'avenue de Vizille (parties revendeurs et producteurs).

- Marché Europole : Travaux pour le prolongement de la piste cyclable « chrono vélo » sur la place Firmin Gautier prévus fin 2025/2026.

- Marché Abbaye : projet urbain et rénovation de l'avenue Jeanne d'Arc Sud avec une réorganisation du marché de l'Abbaye situé sur la place de la Commune, travaux prévus pour 2027.

Gestion et tri des déchets

Marchés en « autogestion » pour le tri / ramassage des déchets : Ile Verte (dimanche matin), **Europole** (jeudi après-midi), **Hoche** (samedi matin).

Dispositifs mis en place :

- **Marché Villeneuve (jeudi après-midi) :** tri sélectif ;
- **Marché Sainte-Claire et Halles :** tri des déchets alimentaires, via les bacs mis à disposition des commerçants non-sédentaires et des déchets cartons grâce au compacteur ;
- **Marchés Abbaye, place aux Herbes et Estacade** : tri des déchets alimentaires, via les bacs mis à disposition des commerçants non-sédentaires.

Objectif pour l'année 2025 : Favoriser le nettoyage du marché St-Bruno

Pour information, données extraites de l'étude sur la gestion des déchets des marchés :

Un commerçant non-sédentaire produit, en moyenne, entre 11 à 13 kg de déchets par marché. Les estimations moyennes pour les marchés grenoblois les plus importants sont les suivantes :

- St-Bruno : environ 1,2 tonnes de déchets
- Estacade : environ 960 kg
- Abbaye : environ 530 kg de déchets

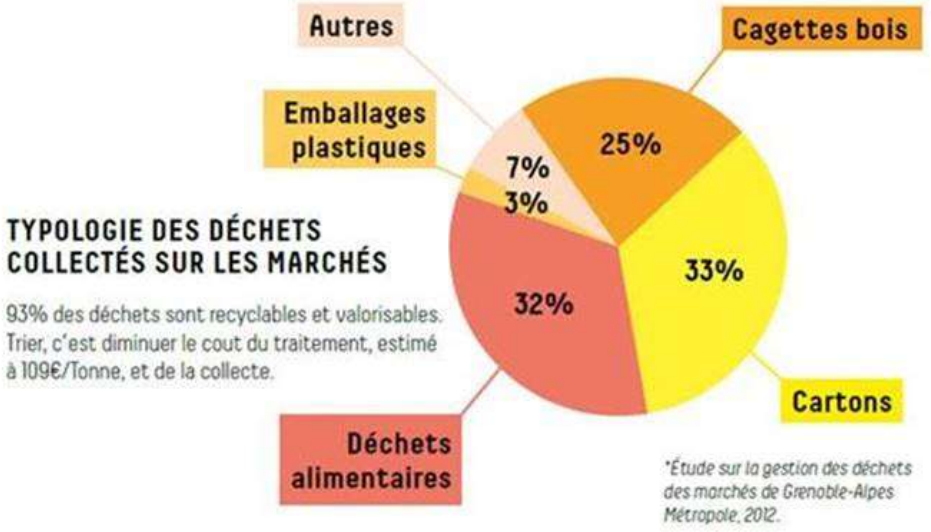

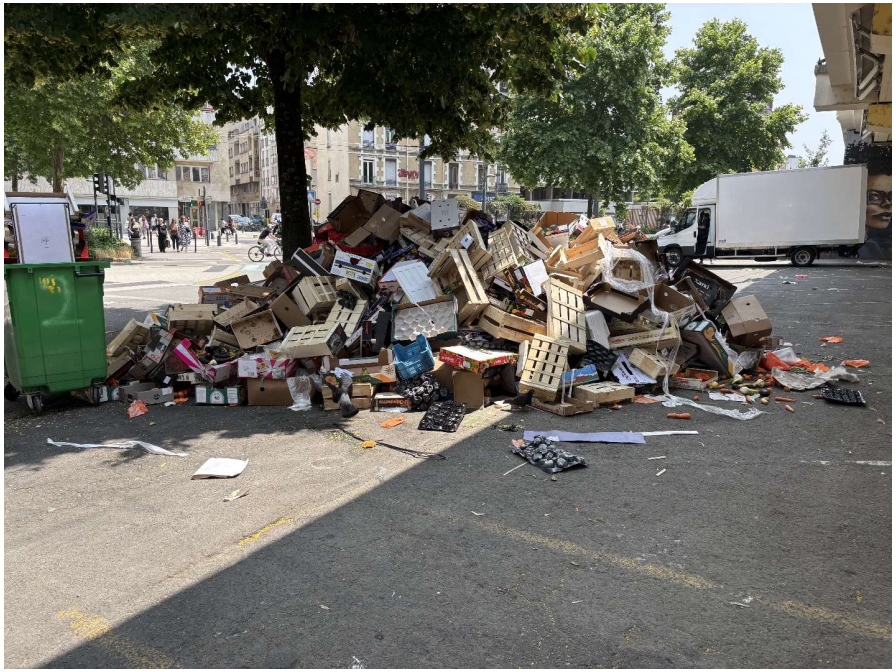

Box&Box

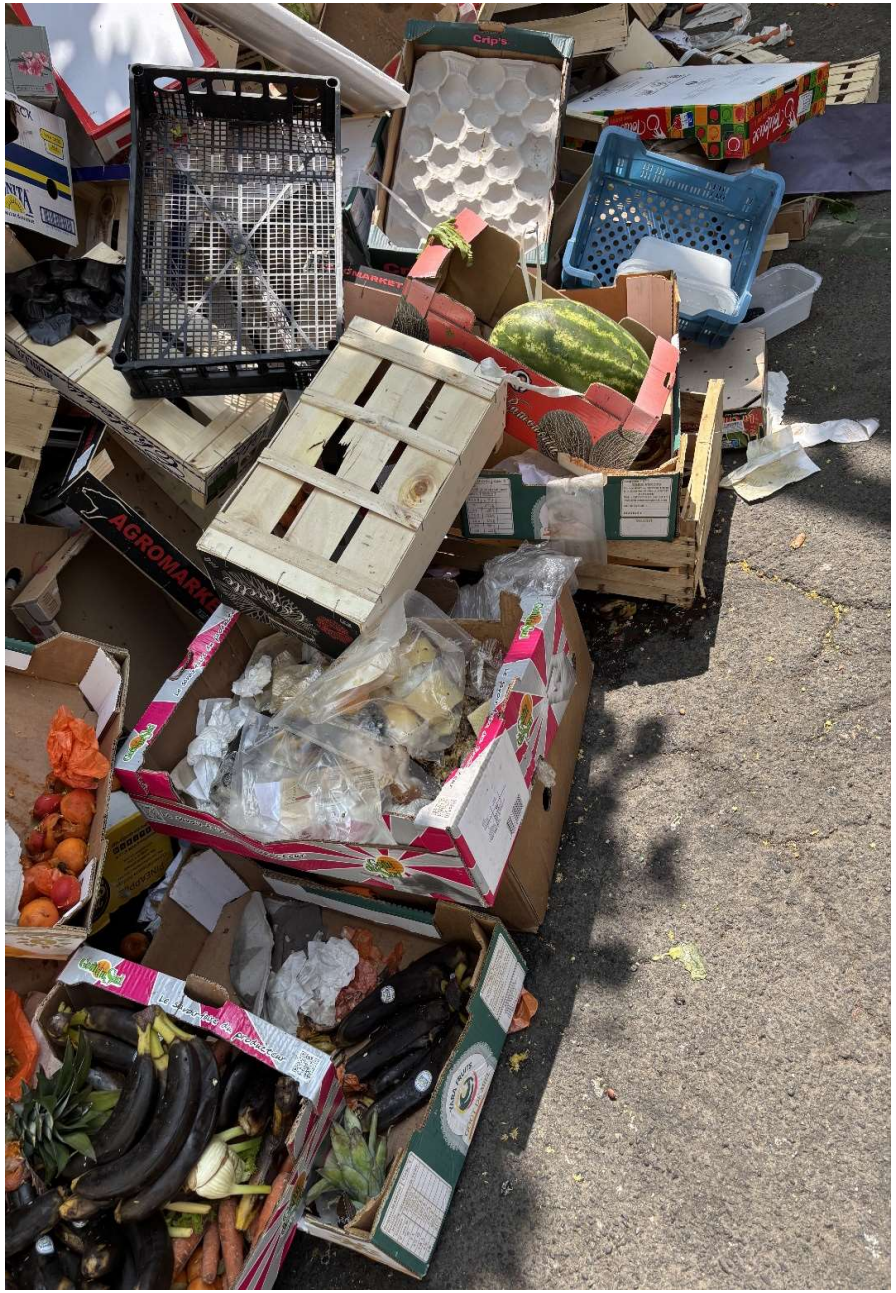
Crip's
AGROMARKET

Aides financières pour les commerçants non-sédentaires par La Métropole

Les investissements éligibles peuvent être liés à votre camion et à votre laboratoire. Ils doivent concerner :

- Les aménagements intérieurs du camion et/ou du laboratoire;

- Les aménagements extérieurs comme enseignes/covering du camion;

- Le matériel métier;

- Les acquisitions de matériels froid ou chaud liés à l'annexe énergétique;

- Le mobilier d'étal (barnums, tables, …).

-> Eligibilité : siège de l'entreprise + présence majorité des marchés sur la Métropole de Grenoble.

-> Taux d'aide de 60%.

-> L'aide peut aller de 900€ à 10 000€ maximum.

-> Contacter Sonia Arboit (Service Commerce GAM) avant tout achat ou démarrage des travaux.

-> Candidature en ligne.

Commission consultative des marchés de Grenoble

ETAT DES LIEUX DES MARCHÉS ET PLACES DISPONIBLES À L'ABONNEMENT

Marché Estacade

Etat des lieux

- Un marché identifié comme une locomotive (forte attractivité) et le marché « vitrine » de Grenoble.
- Marché dynamique avec une bonne représentativité des différentes activités alimentaires.
- Travaux de rénovation de l'avenue de Vizille de janvier 2025 à juin 2025.
- Mise en place du tri des déchets.

Emplacements vacants (5 places disponibles) :

Place n°52 : 6 ml

Place n°53 : 6 ml

Place n°54 : 6 ml

Place n°55 : 6 ml

Place n°62 : 8 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

Ouvrir 1 place à l'abonnement en priorité aux abonnés (si changement de places), puis aux journaliers en fonction de l'assiduité et de l'ancienneté sur le marché.

Abonnement en cascade

Les activités choisies en priorité pour l'abonnement seront :

- rôtisserie
- Charcuterie
- Fromages

Retour fait par la Commission :

✓ **Validation de la proposition d'ouvrir une place à l'abonnement de prioriser certains produits hors primeur aussi pour les journaliers**

Marché Saint-Bruno

Etat des lieux

- Marché affaibli en semaine qui monte en puissance en fin de semaine
- Stratégie de redynamisation et de rééquilibrage dans la partie Est du marché

Emplacements vacants (15 places disponibles) :

Manufacturés :

Place n°7 : 7 ml
Place n°18 : 6 ml
Place n°21 : 6 ml
Place n°37 : 6 ml
Place n°52 : 7 ml
Place n°54 : 7 ml
Place n°55 : 4 ml
Place n°60 : 4 ml
Place n°63bis : 5 ml
Place n°67 : 7 ml
Place n°72 : 5 ml
Place n°79 : 6 ml
Place n°86 : 6 ml
Place n°96 : 6 ml

Alimentaire :

Place n°65 : 4 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Propositions :

Alimentaire : pas d'ouverture de place à l'abonnement (place réservée aux journaliers)

Manufacturé : Ouvrir les 2 places n°7 et 54 à l'abonnement priorité aux abonnés qui veulent changer de place, journaliers en fonction de l'assiduité et de l'ancienneté sur le marché.

Abonnement en cascade

Maintenir 12 places non attribuées pour les journaliers en raison d'une forte demande.

Retour fait par la Commission :

✓ **Validation de la proposition d'ouvrir 2 places à l'abonnement, le représentant du marché priorise les places n°7 et n°54**

Marché Abbaye

Etat des lieux

- Marché affaibli en semaine qui monte en puissance en fin de semaine
- Mise en place du tri des déchets

Emplacements vacants (32 places disponibles au total) :

Alimentaires :

Place n°1 : 5 ml
Place n°2 : 3 ml
Place n°9 : 6 ml
Place n°10 B (1er et 4è trimestres) : 8 ml
Place n°14B : 3 ml
Place n°14C : 9 ml

Carré Producteurs :

Place n°41 : 7 ml
Place n°42 : 2 ml
Place n°43 : 3 ml
Place n°44 : 5 ml

Manufacturés :

Place n°30B : 8 ml
Place n°31 : 4 ml
Place n°34 : 4 ml
Place n°37B : 4 ml
Place n°45 : 3 ml
Place n°56 : 7 ml
Place n°57 : 5 ml
Place n°55 : 6 m
Place n°58 : 8 ml
Place n°59 : 4 ml
Place n°60 : 6 ml
Place n°61 : 6 ml
Place n°62 : 6 ml
Place n°63 : 6 ml
Place n°67 : 8 ml
Place n°68 : 6 ml
Place n°69 : 6 ml
Place n°70 : 6 ml
Place n°71 : 10 ml
Place n°72 : 4 ml
Place n°74 : 10 ml
Place n°75 : 6 ml
Place n°76 : 5 ml
Place n°77 : 5 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Propositions :

Alimentaire : Ouvrir 6 places à l'abonnement en priorité aux abonnés (si changement de places), puis aux journaliers en fonction de l'assiduité et de l'ancienneté, pour toute activité alimentaire en priorisant les activités de fleuriste et de boucher

- **Partie revendeurs : il est proposé d'ouvrir 2 places aux choix**
- **Partie producteurs : il est proposé d'ouvrir 4 places aux choix**

Manufacturé : Ouvrir 10 places aux choix à l'abonnement selon les typologies de produits proposés : toutes activités manufacturées, sauf bazar et équipements de la maison (lessive, produits d'entretien…)

Retour fait par la Commission :

✓ **Validation de la proposition d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement, en priorisant certains produits ainsi qu'en excluant certaines activités pour le bon équilibre du marché**

Marché Villeneuve jeudi après-midi

Etat des lieux

- Marché très dynamique et équilibré
- Travaux en cours et à venir sur le quartier liés à des opérations de renouvellement urbain
- Vigilance sur le stationnement devant la boulangerie et maison du lac

Emplacements vacants (10 places disponibles au total) :

Manufacturés :

Place n°12 : 4 ml

Place n°27 : 6 ml

Place n°35 : 4 ml

Place n°36 : 4 ml

Place n°37 : 2 ml

Place n°39 : 4 ml

Place n°43 : 6 ml

Place n°44 : 6 ml

Place n°45 : 4 ml

Alimentaires :

1 place : 6 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

Alimentaire et manufacturé : pas d'ouverture de places à l'abonnement en raison des travaux en cours et à venir de renouvellement urbain sur le secteur.

Retour fait par la Commission :

✓ **Validation de la proposition de ne pas ouvrir de places à l'abonnement**

Marché Europole

Etat des lieux

- Marché très dynamique avec une forte affluence et une diversité de produits importante
- Marché « référence » concernant la gestion des déchets (autogestion)

Emplacements vacants (2 places disponibles) :

Place n°12 : 3 ml

Place n°16 : 3 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

Pas d'ouverture de place à l'abonnement

Maintenir ces 2 places pour les journaliers.

Retour fait par la Commission :

✓ **Validation de la proposition de ne pas ouvrir de places à l'abonnement**

Marché Hoche

Etat des lieux

- Marché très dynamique avec une forte affluence et une bonne diversité de produits
- Marché « référence » concernant la gestion des déchets (autogestion)
- Présence des brocanteurs professionnels le 1er samedi du mois le long du boulevard Maréchal Lyautey

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

Pas de places disponibles à l'abonnement

Retour fait par la Commission :

✓ **Validation de la proposition de ne pas ouvrir de places à l'abonnement**

Marché Sainte-Claire et Halles

Etat des lieux

- Marché et Halles dynamiques en particuliers le week-end avec une bonne représentativité des différentes activités alimentaires
- Marché et Halles situés dans le secteur piéton

Emplacements vacants marché Sainte-Claire (3 places disponibles) :

Place n°2 : 4 ml

Place n°3 : 2 ml

Place n°5 (saisonnier – 2ème et 3ème trimestres inoccupés) : 3 ml

Emplacement vacant Halles Sainte-Claire (1 case disponible) :

Case n°21 : 4 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

Marché Sainte-Claire : Pas d'ouverture de place à l'abonnement, prudence pour le projet de rénovation des Halles

Halles Sainte-Claire : réflexions en cours sur l'usage futur de la case n°21

Case n°17 : en cours d'attribution

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition de ne pas ouvrir de places à l'abonnement sur le marché Ste-Claire**
- ✓ **Validation de la proposition de publier des appels à candidature pour les Halles si nécessaire**

Petits marchés du centre-ville

Marché Hébert (alimentaire – matin |après-midi – produits bio)

Proposition :

Places disponibles Hébert matin : n° 2 : 6 ml | n°3 : 4 ml
Ouvrir une place à l'abonnement en priorisant les activités de poissonnerie et de boulangerie

Pas de places disponibles Hébert après-midi

Retour fait par la Commission :
- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir une place à l'abonnement ainsi que de prioriser certains produits sur le marché Hébert matin**
- ✓ **Validation de ne pas ouvrir de place à l'abonnement sur Hébert après midi**

Hébert matin : 1 place disponible

Place aux Herbes (matin – alimentaire)

Proposition :

Places disponibles : n°4 : 12ml| n°7 : 6 ml

Ouvrir une place à l'abonnement (découpage de la place possible, selon activité) :
- En priorisant une activité de producteur fruits/légumes
- Le nouvel abonné ne pourra pas avoir un camion boutique (problématiques d'accès), uniquement un véhicule de type remorques…

Retour fait par la Commission :
- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir une place à l'abonnement ainsi que de prioriser un type de produit**

1 place disponible

Marché Montagne de l'Isère (vendredi après-midi – producteurs)

Proposition :

Places disponibles : n°1 : 3 ml | n°2 : 4 ml | n°5 : 4 ml | n°6 : 4 ml

Ouvrir 1 place à l'abonnement (découpage de la place possible, selon activité) pour une activité de producteur du bassin grenoblois en priorisant le produit suivant : maraîchage légumes

Retour fait par la Commission :
- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir une place à l'abonnement ainsi que de prioriser un type de produit**

1 place disponible

Place St-André (matin – producteurs)

Proposition :

Places disponibles : n°7 : 2 ml | n°10 : 2 ml | n°11 : 3 ml | n°12 : 5 ml

Ouvrir 2 places à l'abonnement

Retour fait par la Commission :
- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir 2 places à l'abonnement ainsi que de prioriser une activité de producteur**

Autres petits marchés grenoblois

Marché Ile Verte (dimanche matin – alimentaire)

Proposition :

Places disponibles : n°2 : 5 ml

Une place disponible à l'abonnement, en priorité pour de la vente de légumes.

Retour fait par la Commission :

✓ **Validation de la proposition d'ouvrir une place à l'abonnement ainsi que de prioriser une activité**

Marché Victor Hugo (lundi au samedi matin – manufacturé)

Proposition :

Absence de place disponible à l'abonnement, marché fermé aux journaliers en novembre et décembre.

Retour fait par la Commission :

✓ **Validation de la proposition de ne pas ouvrir de place à l'abonnement**

Marché Malherbe (mardi au dimanche matin – alimentaire)

Proposition :

Deux places disponibles à l'abonnement (n°6 : 5 ml ; n°7 : 5 ml), en priorité pour les activités de poissonnerie, boulangerie et fromagerie.

Retour fait par la Commission :

✓ **Validation de la proposition d'ouvrir 2 places à l'abonnement ainsi que de prioriser certaines activités**

Marché Eaux Claires (mardi, jeudi et samedi matin - alimentaire)

Proposition :

Une place disponible à l'abonnement :

Samedi uniquement : toute activité, hors primeur

Retour fait par la Commission :

✓ **Validation de la proposition d'ouvrir une place à l'abonnement uniquement le samedi**

Autres petits marchés grenoblois

Marché Villeneuve (matin – alimentaire)

Proposition :

Ouverture de plusieurs places disponibles à l'abonnement pour toutes activités alimentaires (hors primeur et fromager).

Retour fait par la Commission :
- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement**

Marché Ferrié (mercredi et vendredi matin – alimentaire)

Proposition :

Places disponibles : n°1 : 5 ml | n°2 : 8 ml | n°3 : 3 ml | n°4 : 4 ml

Retour fait par la Commission :
- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir 2 places à l'abonnement**

2 places disponibles

Marché Mistral (mercredi et dimanche matin)

Proposition :

Travaux prévus suite à l'incendie de la bibliothèque

Pas de places disponibles

Retour fait par la Commission :
- ✓ **Validation de ne pas ouvrir de places à l'abonnement**

Marchés « thématiques » grenoblois

Rappel des **marchés thématiques** dont la gestion est assurée par le service Occupations Commerciales de la Ville :

- **Marché au miel** (+ marché aux potiers une fois tous les deux ans) se tenant le 1er samedi d'octobre dans le Jardin de Ville ;

- **Marché aux fleurs de la Toussaint** se tenant la dernière semaine d'octobre et la première semaine de novembre à proximité du cimetière St- Roch et du parking des Sablons ;

- **Marché aux sapins** se tenant en décembre à proximité du boulevard Clémenceau ;

- **Marché du livre ancien et d'occasion** se tenant au Jardin de Ville le troisième samedi de chaque mois (hors évènements sur le site du Jardin de Ville) - annulé le 21 juin , Square du Docteur Martin le 19 juillet ;

- Marché artisanal/créateurs se tenant au Jardin de Ville le samedi 17 mai ;

- Vide-grenier esplanade se tenant sur la zone animations de l'esplanade tous les dimanches du 18 mai au 29 juin (hors animations et évènements sur le site de l'Esplanade)

- **Brocante Malraux** se tenant le 1er samedi de chaque mois sur la place André Malraux :

Points divers et procédure pour la demande d'abonnement (affichage)

- Tarifs des droits de place :

En 2023 : +6 % (inflation sur 1 an)

En 2024: +4 % (inflation sur 1 an)

En 2025 : +2 % (inflation sur 1 an)

En 2026 : …..

Les représentants des marchés à l'unanimité demandent pas d'augmentation pour l'année 2026. Monsieur Alan Confesson, Adjoint aux commerces a pris note de la demande mais ne prend pas d'engagement face à la situation financière. La délibération est prévue par le Conseil Municipal de novembre 2025.

Privilégier le paiement en CB ! Ne pas attendre si possible le dernier jour pour payer !

Points divers et procédure pour la demande d'abonnement (affichage)

Calendrier prévisionnel pour l'affichage des emplacements vacants et le dépôt des candidatures pour l'abonnement :

- Commission consultative des marchés le 18 juin 2025
- Du **mardi 15 juillet 2025 au lundi 25 août 2025** : Affichage des emplacements vacants sur les marchés et réception des dossiers
- 1ère semaine de septembre 2025 : Analyse des dossiers, sélection des candidatures et attribution des places/abonnements
- 2ème semaine de septembre 2025 : Envoi des factures pour paiement des droits de place aux nouveaux abonnés, attribution effective des abonnements à compter du 1er octobre 2025

Divers points abordés

- Ste claire : problème de nettoyage de l'espace public les dimanches et jours fériés, la Propreté Urbaine a pris note
- St Bruno : problème de nettoyage en fin de marché à cause des véhicules qui stationnent
- Estacade : Vol des containers alimentaires par des personnes extérieurs au marché
- Estacade/st Bruno : différents problèmes de fourrière notamment le week end
- Hoche : Informe d'une animation printemps 2026 pour les 40 ans marché Hoche
- Ste claire : toujours en attente des totems du marché, nettoyage de la place en même temps que la mise en place des chaises et tables sur les terrasses
- Halle : Nettoyage des grilles et escaliers prévus dans les semaines à venir par la Propreté Urbaine
- Rappel des aides de la Métro qui a augmenté pour les commerçants non sédentaires et pouvant prendre en compte le matériel informatique